



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté
Portant nomination des membres du comité médical ministériel

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des Fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2022-353 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2021-09-06-00020 du 06 septembre 2021 modifiant l'arrêté n°75-2021-04-19-00009 fixant la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés dans le département de Paris pour les examens prévus par le statut général des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté 2019-2170 portant modification de la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés dans le département de Seine-Saint-Denis ;

Sur proposition de la secrétaire générale ;

ARRETE

Article 1er

A compter du 14 mars 2022, sont nommés membres du conseil médical ministériel du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pour une période de 3 ans, les médecins agréés suivants :

Membres titulaires :

Dr Gérard GRILLET
Dr Marc LEWINSKI
Dr Jean-Jacques POULAIN

Membres suppléants :

Dr Nicolas SOUSSY
Dr Annie DURANT-VIDAL
Dr Fatima BARGUI

Article 2

Le Docteur Gérard GRILLET est désigné pour assurer la présidence du conseil médical.

Fait à Paris, le 14 MARS 2022

La cheffe du bureau
de l'action sanitaire et sociale


Armelle FALASCHI